

# STOP compteurs communicants

La Wallonie et la Région bruxelloise s'apprêtent à déployer des compteurs communicants (électricité, gaz) aux conséquences désastreuses pour notre santé, notre liberté, notre environnement naturel et notre portefeuille. Selon les textes de loi votés en juillet 2018, personne ne pourra éviter ce changement.

Le compteur communicant est un compteur électronique d'électricité, de gaz ou d'eau. Il est contrôlé à distance (par exemple, pour couper un compteur électrique) et transmet des données de consommation individuelles à un centre de données et de gestion.

## Un citoyen sous contrôle

Les données collectées par ces compteurs permettent d'établir un profil des modes de vie des consommateurs et pourraient être revendues à des tiers, piratées ou utilisées pour fliquer le citoyen.

Le consommateur serait sous la coupe du gestionnaire de réseau en dehors de tout contrôle démocratique et juridique.

## Un impact sur la santé

Ces systèmes génèrent une forte pollution électromagnétique supplémentaire, du fait de la communication entre les compteurs et le centre de données et de gestion, soit par CPL (courant porteur en ligne) et micro-onde, soit par micro-onde uniquement.

Avec des conséquences sanitaires passées sous silence, mais néfastes pour les êtres humains, notamment les enfants, très sensibles, et tous les êtres vivants.

## Un impact sur le climat

Le système des compteurs communicants

consomme beaucoup plus d'énergie et de matière que le système qu'il devrait remplacer, à l'opposé de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre : fabrication de composants électroniques et de l'infrastructure, courte durée de vie des compteurs et fonctionnement des compteurs et de l'infrastructure.



*COMPTEURS COMMUNICANTS  
Les pieds nickelés du Big Data arrivent !  
Là où les « Smart » Meters passent,  
nature et démocratie trépassent !*

## Cher, très cher

Un investissement de plusieurs milliards d'euros et des frais de fonctionnement et de maintenance très élevés, évidemment à charge du consommateur.

Tout profit pour les fabricants et les gestionnaires de réseau.

**Aidez-nous\* à déposer des recours contre les législations du déploiement des compteurs communicants, en Wallonie et à Bruxelles**

\* Le collectif *STOP compteurs communicants* réunit plus d'une dizaine d'associations



**Pour plus d'information et faire un don :**  
[www.stopcompteurscommunicants.be](http://www.stopcompteurscommunicants.be)

Adresse bancaire :

- STOP compteurs communicants
- BE94 3631 8007 7914
- Communication : une adresse courriel de contact

